

EuropeAid

L'UE alloue 6,23 millions d'euros supplémentaires au Sénégal pour répondre à la crise alimentaire

Pour faire face à la crise alimentaire, l'Union européenne a mis en place plusieurs instruments pour accroître son aide aux pays les plus durement touchés. Dans ce cadre, le Sénégal bénéficie d'un financement supplémentaire de 6,23 millions, qui permettra de renforcer le programme spécial de voiries urbaines à haute intensité de main d'œuvre (PUHIMO).

Lancé dans les régions du grand Dakar et de Ziguinchor au début de l'année 2009, le programme a été déjà financé à hauteur de 27,6 millions d'euros. L'extension du projet mettra l'accent sur des activités fortement créatrices d'emploi: 313 000 journées de travail, soit 4170 emplois de trois mois, sont attendus pour différentes opérations d'assainissement (désensablement, curage de canaux) et d'infrastructures (aménagement, réhabilitation de voiries et construction et couvertures de caniveaux). Grâce aux salaires générés, le pouvoir d'achat des populations dans les zones ciblées par le projet sera augmenté, ce qui permettra d'atténuer les effets de la crise alimentaire.

Le Sénégal a subi de plein fouet la hausse généralisée des prix des denrées alimentaires sur le marché mondial. La vulnérabilité du Sénégal est d'autant plus grande que plus de la moitié des produits alimentaires consommés localement sont importés. De plus, le Sénégal a subi ces dernières années une baisse de la production agricole dans les campagnes, dont l'ensemble de la population subit les conséquences.

L'Union européenne a mis en place une série d'instruments de réponse rapide à la flambée des prix des denrées alimentaires: Le programme thématique de sécurité alimentaire (50 millions d'euros), la facilité alimentaire (1 milliard d'euros), et l'utilisation de 200 millions d'euros de "l'enveloppe B" du 10^e FED, destinée à couvrir les besoins imprévus, pour traiter les conséquences des hausses de prix sur les populations urbaines ou périurbaines.

La réhabilitation d'infrastructures est un secteur de concentration de la coopération de l'Union européenne avec le Sénégal. Cette politique fait partie intégrante de l'appui de l'Union au gouvernement du Sénégal dans sa lutte contre la pauvreté. Le 10^{ème} FED prévoit pour le Sénégal, pour la période 2008-2013, un montant de 288 millions d'euros auxquelles s'ajoutent 16,03 millions d'euros pour couvrir les besoins imprévus.

Anne Jean Bart
Délégation de la Commission européenne au Sénégal
Tél.: (221) 33 889 11 00
Fax.: (221) 33 823 68 85
anne.jean-bart@ec.europa.eu
www.delsen.ec.europa.eu



**EUROPEAN
COMMISSION**